

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 15 septembre 2023

### Inscription au titre des monuments historiques de la caserne Vion à Toulouse

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a pris, ce jeudi 14 septembre 2023, un arrêté portant inscription au titre des monuments historiques de la caserne Vion, située 15 et 19, allées Charles-de-Fitte à Toulouse.

La Commission régionale du patrimoine et de l'architecture a proposé cette inscription selon un périmètre qui inclut les principaux bâtiments remarquables de cette ancienne caserne. Imaginé par Pierre Deveaux en 1967, cet ensemble architectural emblématique de la période des Trente Glorieuses dans le sud de la France fait désormais l'objet d'une protection, fruit d'une concertation entre l'Etat et la ville de Toulouse, propriétaire des lieux, de manière à envisager son avenir dans le respect du geste architectural qu'il convenait de conserver pour la mémoire de la ville.

Signé à la veille des 40<sup>èmes</sup> Journées européennes du patrimoine, cet arrêté préfectoral vise à assurer la sauvegarde d'un élément majeur du patrimoine toulousain, y compris dans son expression la plus contemporaine.

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER  
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)